

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

**Place des Combattants**

**Tel 04 77 73 53 46**

**Séance du 6 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, D'AVERSA M, FONT F, COTTANCIN B, VIALARD JL

**Excusés avec pouvoirs** : MARAS L (pouvoir à BACHER M), LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA) BONNARD R (pouvoir à CHARRE Y), ALMERTO A (pouvoir à CHOMIENNE B°)

**Absents** :

Procurations : 4

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 4

Nombre de conseillers votants : 15

**Secrétaire de Séance** : BACHER M

**Délibération N° 042/2024 : Subvention exceptionnelle : ACCA de Farnay**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

La société de chasse de Farnay a acheté des cages de piégeage et font un suivi du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2024 afin d'endiguer l'invasion de fouines entre autres sur les bâtiments communaux. Pour cela, Mr le Maire propose de leur verser une subvention de 500 €

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Approuve à l'unanimité le versement à l'ACCA de Farnay une subvention exceptionnelle de 210.23 €
- S'engage à inscrire au budget communal les crédits nécessaires

La secrétaire  
BACHER M



Certifiée conforme

Farnay, le 3 juillet 2024

Le Maire  
Jean-Alain BARRIER

